

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 26 mai 2011

DCM N° 11-05- 11

**Objet : Soutien apporté à des actions citoyennes et convention de partenariat avec le lycée Alain Fournier.**

**Rapporteur : Mme SALLUSTI, Adjoint au Maire**

La municipalité fait de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe majeur de son action. Afin de poursuivre la dynamique initiée depuis deux ans consistant à encourager et accompagner des actions associatives visant à favoriser rencontres et réflexions autour de la participation citoyenne, des droits de l'homme et du citoyen, du respect des différences qui participent à l'émergence et au développement d'une société plus juste et tolérante, il est proposé de soutenir les projets suivants :

**Commémoration de l'abolition de l'esclavage** : En France métropolitaine, la date de commémoration annuelle de l'abolition de l'esclavage est fixée au 10 mai. La Ville de Metz à l'instar des années précédentes a souhaité commémorer cette avancée majeure dans la conquête de l'égalité des droits. Cette commémoration a pris la forme d'une projection/débat du film « Little Sénégal » au cinéma le CAMEO.

Coût de l'action : 738.50 euros TTC (location de la salle et du film)

**« Education à la diversité » - Association Couleurs Gaies** : il s'agit d'apporter un soutien financier à une action consistant en des interventions en milieu scolaire, à la formation des professionnels de l'éducation et de l'animation à la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Coût de l'action : 2 250 euros

Montant de la participation proposée : 1 000 euros

**Pyramide de chaussures** : le 24 septembre 2011, pour la 17<sup>ème</sup> année consécutive, l'association Handicap International invitera le public à venir ériger des Pyramides de chaussures dans une trentaine de villes de France. La Ville de Metz a été sollicitée par la représentante locale de cette association afin de mettre à disposition la place de la Comédie et de prendre à sa charge la confection par le Centre Technique Municipal d'un support en bois

pyramidal. Il s'agit pour la municipalité de s'associer à un événement en permettant aux Messins de participer à une mobilisation citoyenne au cours d'une journée de rencontre, d'information et d'animations.

Coût de l'action : 3 580 euros

Montant de la participation proposée : 400 euros

**Convention de partenariat avec le lycée Alain Fournier :** La Mairie de Metz, principalement par l'intermédiaire du service Citoyenneté, démocratie participative et mairies de quartiers, reçoit régulièrement dans le cadre de formations professionnelles des élèves du Lycée des métiers du sanitaire et du social « Alain Fournier » issus du cursus Service de Proximité et Vie Locale en Mairie de Quartier. Par ailleurs, les élèves de cet établissement sont régulièrement associés à des actions en faveur de la citoyenneté. A ce titre, ils ont été fortement impliqués dans le cadre des deux éditions du Printemps des Citoyens à l'occasion desquelles, les élèves ont pris en charge, en lien avec le service Citoyenneté, démocratie participative, l'accueil et l'orientation des participants vers les différents sites et ateliers mobilisés à l'occasion de ces manifestations.

La nature et les objectifs de ce partenariat qui s'appuie sur notamment sur une logique de formation citoyenne entre Lycée « Alain Fournier » et notre collectivité justifient d'envisager sa formalisation sur la base d'une convention triennale soumise à l'approbation du présent Conseil Municipal.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances entendue,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 portant adoption d'un règlement d'octroi de subventions aux actions citoyennes

**CONSIDERANT** la volonté de la municipalité de faire de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe majeur de son action

**CONSIDERANT** l'intérêt d'encourager et d'accompagner des actions, des projets et des partenariats visant à favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la citoyenneté, le respect des différences qui participent à l'émergence d'une société plus juste et tolérante,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **DE** valider le principe d'une participation financière aux projets suivants :
  - Commémoration de l'abolition de l'esclavage 738.50 euros
  - « Education à la diversité » - Association Couleurs Gaies : 1 000 euros
  - « Pyramide de chaussures » - Association HANDICAP International : 400 euros

Soit une participation financière totale de 2138.50 euros disponible au budget de l'exercice en cours

- **D'**autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le Lycée des métiers du sanitaire et du social « Alain Fournier »
- **D'**autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent aux projets citoyens concernés

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué:

Patricia SALLUSTI

Service à l'origine de la DCM : Direction du Pôle Citoyenneté, démocratie participative et politique de la ville

Commissions : FINANCES

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40

Absents : 15

Dont excusés : 15

**Décision : ADOPTÉE**

**Pour : 55**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Affichée le : 27/05/2011

Transmission au contrôle de légalité le : 27/05/2011 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5